



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le Patrimoine en temps de crise



DOSSIER

Visite chez l'un des adhérents institutionnels de BBF, ARC-Nucléart. Grenoble, avril 2025 - © Arc-Nucléart

LE BOUCLIER BLEU FRANCE : HISTOIRE, MISSIONS ET ENJEUX CONTEMPORAINS

UN FONDEMENT HISTORIQUE

En 1954, les États membres de l'UNESCO signent la convention de La Haye, un traité international qui vise à protéger en cas de conflit armé les œuvres d'art, les monuments et les sites historiques considérés comme patrimoine de l'humanité. Cette initiative intervient dans un contexte de destructions massives de biens patrimoniaux. Il s'agit d'un tournant majeur dans l'histoire de la préservation du patrimoine culturel, marquant une affirmation claire et forte de la nécessité de défendre et reconnaître l'importance du patrimoine mondial à l'échelle mondiale.

À cette occasion, un emblème distinctif est créé pour les sites menacés : le bouclier bleu. Il est destiné à être apposé sur les biens culturels devant être épargnés en cas de conflit armé.



L'emblème distinctif de la Convention de La Haye de 1954, aussi connu sous le nom d'emblème du Bouclier bleu

De cet emblème émerge l'idée d'un dispositif opérationnel international pour rendre cette protection effective sur le terrain.

C'est ainsi qu'en 1996, le Blue Shield International (BSI) voit le jour. Sa vocation est de faire collaborer des organisations œuvrant chacune à la préservation à la valorisation de biens culturels de différentes natures, (musées, archives, bibliothèques, monuments), afin de se préparer aux situations d'urgence, de prévenir les destructions, de former les acteurs civils et militaires et d'intervenir lors de crises. Le BSI adopte cet emblème dans son logo, apposé sur un fond circulaire bleu.

En 2001, le Comité français du Bouclier bleu international, devenu Bouclier bleu France (BbF) en 2019, est créé sous le statut d'association loi 1901 et reconnue d'intérêt général. Son rôle est d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel, mais aussi de susciter, de favoriser, d'accompagner et de promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention

d'urgence. C'est pourquoi la réserve opérationnelle tient pour le Bouclier bleu France une place semblable à celle des médecins urgentistes pour la Croix-Rouge.

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Progressivement, le BbF s'est donné pour mission de développer et d'échanger sur la culture du risque dans tous les secteurs du patrimoine culturel, qu'ils soient publics ou privés, et de favoriser l'intégration de la connaissance du patrimoine dans le domaine des risques et du secours.

Pour y parvenir, l'association encourage et accompagne des actions de prévention et d'intervention d'urgence, notamment à travers le déploiement de son bras armé : l'Organisation de la réponse à l'urgence (ORU) et sa réserve opérationnelle, créées à la suite d'un sinistre majeur sur le territoire français. Cet organe, considéré comme le cœur battant de l'association, bénéficie depuis 2023 d'un agrément national de sécurité civile de catégorie A.

L'ORU s'enrichit chaque année avec des candidats volontaires et sélectionnés parmi les membres à jour de leur cotisation. Aujourd'hui, la réserve opérationnelle compte 95 réservistes, répartis entre équipiers et responsables opérationnels.

Après avoir suivi une formation spécifique et diplômante d'une semaine qui leur permet d'agir efficacement sur le terrain, leur mission consiste à intervenir en soutien lors de situations d'urgence concernant le patrimoine. Leur déploiement peut se faire sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les territoires ultramarins.

DES ACTIONS EFFICACES

Au-delà des conflits armés et des bouleversements géopolitiques, de nouveaux risques liés au changement climatique menacent aujourd'hui le patrimoine. Toutes les régions françaises sont concernées, et entre 2021 et 2022, 87 sinistres ont affecté le patrimoine culturel en France, soit environ un sinistre tous les 8 jours.

Pour faire face à ces défis, le BbF agit sur plusieurs fronts : la formation, le conseil ou encore l'intervention.

Le BbF dispose d'une équipe d'une dizaine de formateurs pouvant encadrer des formations et des exercices dans un catalogue allant de l'analyse des risques à l'intervention d'urgence sur le patrimoine endommagé et à destination des personnels chargés de prévenir, atténuer ou réagir aux dommages lors d'un sinistre.

Les interventions des membres du Bouclier bleu prennent différentes formes. Premièrement, l'Organisation de la Réponse à l'Urgence dispose d'une astreinte par mail et par téléphone¹ pour prodiguer des conseils. Elle peut également déployer des membres sur place pour aider à l'évaluation des dégâts. Pour des situations les plus graves, des réservistes peuvent être mobilisés sur place.

Ce fut le cas, par exemple, à la suite de l'effondrement du bâtiment des archives à Cologne le 3 mars 2009, la plus grande catastrophe patrimoniale en Allemagne depuis la Seconde Guerre Mondiale. Les archivistes, soutenus par une solidarité spontanée, ont entamé un travail ébahissant d'extraction, de nettoyage et d'identification des archives ensevelies. Du 27 au 30 avril, 80 bénévoles du Bouclier bleu, dont 16 français se sont rendus sur place pour traiter environ 2 kilomètres linéaires d'archives. Une seconde opération a été organisée du 2 au 6 août. 65 bénévoles du Bouclier bleu dont 24 français, ont alors traité 50 palettes de documents grand format.

Plus récemment, le Bouclier bleu France a été sollicité par le musée de Mayotte (MuMa), via la Direction des Affaires Culturelles, pour une intervention d'urgence après le passage du cyclone Chido le 9 décembre 2024. Deux bénévoles formés par le BbF, une restauratrice d'objets ethnographiques et un capitaine sapeur-pompier, ont été mobilisés pendant deux semaines à partir du 9 janvier 2025. Le centre opérationnel de gestion interministériel des crises fut associé à la prise en charge de la mission.

Suite aux dommages occasionnés sur sa structure, les collections ethnographiques étaient les plus menacées. Les deux réservistes ont notamment mis en place une chaîne de traitement, stabilisé et sécurisé l'ensemble du site pour limiter les impacts de la catastrophe climatique sur les collections.

Autre exemple de mobilisation, en 2022, l'association s'est illustrée par un élan de solidarité envers l'Ukraine en acheminant du matériel sur place.

DE NOUVEAUX ENJEUX

Depuis l'incendie de Notre Dame, la prise en compte du patrimoine dans la gestion de crise s'est révélée plus que jamais nécessaire. De nombreuses initiatives sur le sujet ont été prises de la part des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) qui ont sollicité l'aide du BbF. On peut citer entre autres, la publication d'un guide de doctrine opérationnelle pour la protection du patrimoine culturel à l'initiative du SDIS33 (Gironde) à destination de tous les SDIS de France.

En fin d'année 2025, a été publié le guide ORSEC pour la protection du patrimoine culturel. Cet outil publié conjointement par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Culture a été écrit avec la participation du Bouclier bleu France. Il témoigne de cette intégration croissante des biens culturels dans la gestion de crise par les autorités publiques.

Enfin, la coopération en matière de protection du patrimoine ne peut pas s'arrêter à l'échelle nationale. Dans un avenir proche, elle s'élèvera à un niveau européen. Pour ce faire, le BbF et la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris travaillent conjointement à la création d'un module européen de gestion des crises pour 2028, qui intégrera pour la première fois un volet spécifique à la protection du patrimoine.

¹ Urgence en cas de sinistre : astreinte-urgences@bouclier-bleu.fr / 09 80 80 15 15, choix 2, astreinte urgence, de 7 h à 21 h



Rencontre sur le thème de la conservation et de la restauration des biens culturels. ARC-Nucléart – Grenoble, avril 2025 - © Bernard GATEAU

FOCUS SUR LA SECTION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bernard Gateau, délégué de la section Auvergne-Rhône-Alpes du Bouclier bleu France (BbF)

Le Bouclier bleu France est implanté sur le territoire par l'intermédiaire de ses sections régionales.



Visite sur la thématique du PSBC des archives départementales de la Loire, grâce à notre guide, Clémentine, ex codéleguée de la section. Février 2025 - © Bernard Gateau

La section AuRA couvre donc les douze départements de cette grande région, allant d'est en ouest, de la Haute-Savoie au Cantal et du nord au sud, de l'Allier à la Drôme. Comme toute section, elle dispose d'une délégation élue (élections

bisannuelles). Bernard Gateau en est l'actuel délégué (deuxième mandat) ; si siège également au conseil d'administration du BbF. Il a l'appui localement d'Anne-Laure Rameau, membre du service de réponse à l'urgence, ainsi que de Morgane Didier qui assure également plusieurs fonctions nationales. D'autres adhérents contribuent également de manière ponctuelle à l'organisation des activités.

Le nombre d'adhérents de la section a fortement progressé ces deux dernières années. Ce sont quarante adhérents individuels, acteurs, pour l'essentiel, du monde de la culture, mais aussi des sapeurs-pompiers, des architectes et d'autres personnes qui apportent leurs expériences et leurs compétences.

14 adhérents institutionnels : collectivités territoriales (départements, mairies), établissements publics ou privés, archives, musées, université, ainsi que des entrepreneurs en conservation préventive ou en restauration...

LES ACTIONS DE LA SECTION AURA

La priorité de la section AURA est de mettre en place les moyens qui permettent d'échanger entre membres sur des thématiques communes, de développer les connaissances de tout un chacun, de faire connaître le BbF et la section AuRA auprès du monde de la culture et des institutions interlocutrices.

Types d'actions :

- ▶ Organisation de rencontres, de conférences et des visites en divers lieux de la région sur des thématiques spécifiques, auxquelles sont également invités des partenaires non adhérents ;
- ▶ Participation à des événements (salons, expositions, congrès...), présence sur des stands, ou lors d'exercices (plan de sauvegarde des biens culturels...)
- ▶ Création de groupes sur des thématiques (réalisation de jeux à utiliser pour l'animation de stands).



Présence de la section au congrès national des sapeurs-pompiers de France, Mâcon 2024. Notre prochaine participation sera à l'occasion de sa version 2026 du 30 sept. au 02 octobre, en Haute-Savoie".

PROMOUVOIR LA CULTURE DU RISQUE ET LA RÉSILIENCE ENSEMBLE

Virginie Perromat, chargée d'études culture du risque et résilience à l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT)
Patrice Dallem, chargé de mission au Bouclier bleu France (BbF)

Depuis 2023, l'AFPCNT et le BbF développent un partenariat afin de promouvoir ensemble la culture du risque auprès des différentes parties prenantes en charge du patrimoine culturel et de sa protection face aux risques majeurs dans le contexte de changement climatique.

Il est question d'interroger et de conjuguer l'enjeu « Patrimoine » au regard des sept piliers de la politique française de prévention des risques majeurs : connaissance et information préventive, urbanisme, protection et mitigation, surveillance et alerte, préparation à la gestion de crise et retour d'expérience post-événement. Pour cela, une myriade d'acteurs issus principalement de la Culture, de l'Écologie et de l'Intérieur sont à mieux identifier et à relier à la fois entre eux, mais aussi avec les propriétaires publics et privés. En parallèle, un défi principal réside dans l'action de « surfer » sur « l'effet Notre-Dame » de protection du patrimoine face au risque incendie pour s'en nourrir et aussi l'ouvrir à l'ensemble des risques naturels et technologiques.

Le patrimoine français est en propriété ou en gestion à part quasi égale entre le public et le privé. L'élaboration des profils types de propriétaires-gestionnaires s'est traduite par plusieurs sondages successifs, les informations collectées permettant d'éclairer l'existant : degré de connaissance et de conscience liés aux risques majeurs, sentiment de préparation et démarches d'anticipation pour faire face aux événements extrêmes. Le premier questionnaire a été réalisé avec le concours d'agents du ministère de la Culture en charge des institutions culturelles, des monuments historiques et de leur sûreté puis le deuxième, avec La Demeure historique pour les propriétaires privés de biens patrimoniaux. Le prochain, axé vers les collectivités locales, se dessine actuellement. Les données recueillies nourrissent en continu la posture et la réflexion du collectif pour créer des outils d'acculturation adaptés et répondre aux axes prioritaires de montée en compétences des acteurs. Les articles et les webinaires réalisés participent

à la clarification des rôles et au partage d'expériences souhaités par les bénéficiaires.

À consulter ici :

<https://afpcnt.org/projet/patrimoine-culturel-et-risques-majeurs/>

Ce travail de fond ambitionne d'influer sur les politiques nationales de prévention des risques et de protection du patrimoine selon une approche remontante et aussi de déterminer à partir du terrain comment sensibiliser. Mieux faire comprendre les risques pour mieux prévenir les dommages sur notre héritage culturel, porter à connaissance les leviers de protection préventifs multiples, autant les mesures structurelles qu'organisationnelles avec les acteurs-ressources pour encourager les synergies d'actions vertueuses : voici notre objectif pleinement aligné avec « Tous résilients face aux risques ». Il trouve un écho à travers l'agora ouverte de l'AFPCNT et l'émergence de l'enjeu Patrimoine au sein des Journées nationales de la résilience.



SONDAGE

Patrimoine culturel et risques majeurs Propriétaires-gestionnaires publics

Partenariat Bouclier bleu France / AFCNT - Octobre 2024

Directrices de la publication : Ghislaine Vanhiesst-Leblanc (AFCNT) et Marie Courvelaud (BbF)
Rédaction : Virginia Ferromat (AFCNT), Fatma Dallem (BbF), Alain Chevalier (BbF)
Conception graphique : Valérie Scoatto / Photos : Freepik / Edition : Octobre 2024

Cette synthèse témoigne d'un réel besoin de renforcer non seulement la connaissance relative à l'ensemble des risques majeurs (des aléas naturels et technologiques aux outils et portails existants comme georisques.gouv.fr par exemple) mais aussi le lien entre ces protagonistes et l'écosystème diversifié mobilisable en cas d'événement extrême.

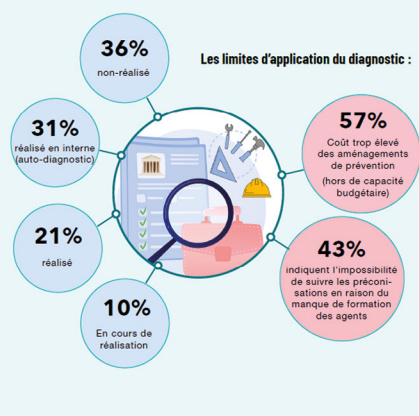
La perception des risques majeurs et des effets dommageables du changement climatique (p. 4) mise en parallèle avec le sentiment de préparation pour faire face à une crise (p.5) révèlent non seulement un niveau de préoccupation élevé de la part des agents mais aussi un souhait d'anticiper face aux risques, ceci sans avoir toutefois la capacité d'y répondre dans l'immédiat. Ce sentiment d'impuissance individuelle et collective à l'échelle d'un établissement culturel s'estomperait très probablement en favorisant la montée en compétences de leurs gestionnaires via l'information préventive et la formation ainsi qu'en portant à connaissance plus largement les solutions structurelles et organisationnelles (p. 6).



Pour consulter les résultats du sondage.

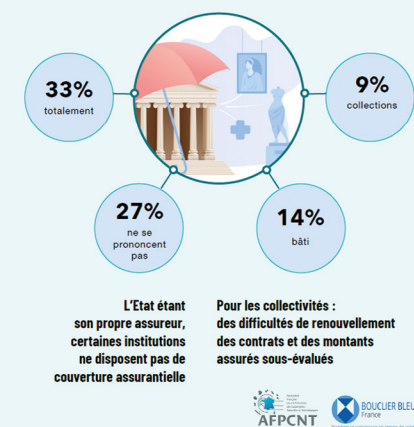
État de réalisation du diagnostic de vulnérabilité :

un indicateur clé dans la démarche de prévention des risques majeurs

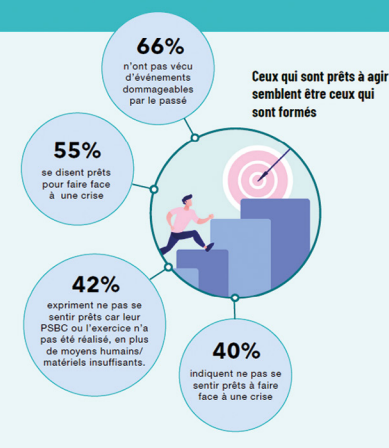


Couverture assurantielle des établissements patrimoniaux :

entre difficulté et inquiétudes



Estimation du sentiment de préparation pour faire face à une crise



La vigilance, la prévision et la surveillance :

des indicateurs précieux de perception des risques

